



Circuit professionnel 3x3 : Actions et rétro planning

Thématique : 3x3

Destinataires : Membres du Bureau Fédéral

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Echéance de réponse :

Dans un contexte de baisse des dotations publiques et d'évolution du sport en France vers de nouveaux modes de consommation, la FFBB fait évoluer le modèle économique de sa discipline afin de soutenir au mieux ses pratiquants, licenciés, clubs et structures territoriales.

Pour y répondre, le basket français, avec plus de 4 500 clubs, 680 000 licenciés et 2.5 millions de pratiquants, vient de lancer le projet FFBB 2024.

Nos deux missions principales sont i) la préparation des équipes nationales aux grandes compétitions internationales, dont les Jeux Olympiques ii) l'animation des territoires.

L'opportunité des JOP Paris 2024 et l'intégration du basket 3x3 au programme olympique dès Tokyo 2020, nous incitent à faire évoluer le travail autour des équipes de France et l'offre de pratiques sur l'ensemble des territoires français, qu'ils soient ruraux ou urbains, métropolitains ou ultramarins.

Le basket 3x3 est un sport urbain avec un développement planétaire et une croissance exponentielle du nombre de pratiquants, la France prévoyant d'ailleurs d'organiser rapidement plus de 10 000 tournois par an.

Le circuit professionnel 3x3 s'inscrit dans la continuité des compétitions déjà existantes (championnat et Superleague) pour accompagner le développement de la discipline en France.

Il permettra à nos meilleurs joueurs et joueuses, donc nos équipes nationales, de cumuler un maximum de points au classement mondial et qualifier la France aux compétitions majeures.

La création de cette filière de compétiteurs et compétitrices, totalement dédiés au 3x3, permettra à la France d'être ambitieuse sur la scène internationale dans la perspective de Paris 2024.

Le circuit professionnel 3x3 ATLANTIQUE devrait parallèlement voir le jour et regrouper plusieurs nations (Espagne, Italie, Suisse, Allemagne, Belgique et Pays-Bas) autour de la France.

Nous avons retenu 24 « métropoles » susceptibles d'accueillir, au sein d'un club affilié à la FFBB et dans d'excellentes conditions, une équipe féminine (4 joueuses professionnelles et 2 remplaçantes) et une équipe masculine (4 joueurs professionnels et 2 remplaçants).

Parmi les 24, 8 seront retenues en 2020, puis 4 supplémentaires en 2022 et enfin 4 supplémentaires en 2024.

Les équipes retenues auront une garantie de participation de 4 ans.

Pour ce faire, la FFBB propose le programme suivant :

- Juin 2019 : appel à candidatures auprès d'une collectivité, d'un club porteur de ces 2 équipes, priorité donnée aux clubs professionnels (LNB ou LFB) si présents, puis à un club fédéral existant.
- Décembre 2019 : dépôt des candidatures dans le respect du cahier des charges.
- Janvier 2020 : désignation des 8 clubs 2020 et de 4 clubs potentiels 2022.
- Octobre 2020 : début du circuit professionnel 3x3 FRANCE.

Actions	Calendrier
<p>Constitution d'un comité de pilotage Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SIUTAT Jean-Pierre • HUNCKLER Jean-Pierre • LESDEMA Nathalie • CONTENSOUX Alain • BAURIAUD Raymond • BILLANT Richard • COMMERES Jacques • GAUDICHAU Jean-Philippe • MOINE Amélie • POPULAIRE Camille • PRIGENT Jérôme • SOUCHU Karim <p>Présentation du projet global</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi, comment ? - Planning pour un démarrage en Octobre 2020 - Métropoles retenues - Composantes du projet : compétition, gouvernance, statuts, cahier des charges - Scénarios (2020 et 2024) - Calendrier général 	<p>Comité Directeur 8 et 9 mars 2019</p>
<p>Présentation pour validation du document « <i>Circuit Professionnel 3x3 : Actions et rétro planning</i> » Présentation des 1^{ers} travaux et arbitrages des 1^{eres} orientations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase de compétition : 2 phases puis finales - Structuration des compétitions : nombre d'équipes (8F et 8M) par club, organisation du calendrier (plateau de 5h), 1 journée par mois, etc... - Présentation des classements : classement général Masculin + Féminin - Structuration des officiels (arbitres, OTM) 	<p>Bureau Fédéral 22 mars 2019</p>
<p>Présentation des avancées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat et rémunération de joueur : indépendant ou salarié - Composition des équipes : nombre de joueuses et joueurs rémunéré(e)s - Critères d'attribution marketing / communication 	<p>Bureau Fédéral 12 avril 2019</p>
<p>Adoption définitive des points présentés aux BF du 22 mars et du 12 avril 2019</p>	<p>Comité Directeur 10 mai 2019</p>
<p>Présentation des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projection budgétaire - Projet de Ligue Atlantique (suite à la réunion du 10/04 avec les fédérations Européennes) - Calendrier prévisionnel (journées de compétition) - Critères d'attribution et notation 	<p>Bureau fédéral 25 mai 2019</p>

